



Délibération du Comité de Bassin de la Martinique

N° 2016-02

Assemblée Plénière du 07 Novembre 2016

Élection du représentant du Comité de Bassin de la Martinique pour le Comité National de l'Eau - CNE

L'An Deux Mille Seize et le lundi 7 novembre à 09h00 s'est tenue à la Préfecture, l'Assemblée Plénière du Comité de Bassin de la Martinique sous la présidence de Madame Marie-France TOUL.

Membres présents :

Madame Marie-France TOUL	Assemblée de Martinique
Madame Maryse PLANTIN	Assemblée de Martinique
Madame Nadine RENARD	Assemblée de Martinique
Monsieur Christian PALIN	Désignés par l'Association des Maires de la Martinique
Monsieur Arnaud RENÉ-CORAIL	Désignés par l'Association des Maires de la Martinique
Monsieur Antoine VÉDÉRINE	Commune chef-lieu du Département
Monsieur Charles AGATHE	Pêche maritime
Monsieur Étienne du COUÉDIC	Distributeurs d'eau
Madame Eveline HIERSO	Consommateurs d'eau
Madame Marie-Jeanne TOULON	Associations agréées de protection de la nature et de l'environnement
Madame Denise-Emma MARIE	Représentant des milieux socio-professionnels
Monsieur Patrick AMOUSSOU ADEBLÉ	Secrétaire Général de la Préfecture, représentant le Préfet de la Martinique
Madame Nadine CHEVASSUS	Directrice Adjointe DEAL
Monsieur Christophe GROS	Représentant la DEAL,
Monsieur Emmanuel THOUARD	Délégué de l'IFREMER Antilles ou son représentant
Madame G. REGNIER	Représentant la Directrice Régionale des Finances Publiques
Monsieur Fabrice GRAND	Représentant le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Monsieur Didier CAMY	Représentant le Directeur de l'Agence Régionale de Santé
Madame Eliane MOULY	Représentant le Directeur de la Mer

Membres ayant donné pouvoir :

Monsieur Pierre SAMOT, représenté par M. VEDERINE	Désignés par l'Association des Maires de la Martinique
Monsieur Marcellin NADEAU, représenté par M. RENE-CORAIL	Commune de moins de 5.000 habitants

Membres absents :

Madame Nadia LIMIER	Assemblée de Martinique
Monsieur Charles-André MENCÉ	Assemblée de Martinique
Monsieur David ZOBDA	Assemblée de Martinique
Monsieur Fortuné ROSETTE	Commune de plus de 15 000 habitants
Monsieur Alex LABONNE	Chambre d'agriculture
Monsieur Alex PAVIOT	Chambre d'agriculture
Monsieur André ARMOUGON	Chambre de commerce et d'industrie
Monsieur Jean-Marc AMPIGNY	Chambre de commerce et d'industrie
Monsieur Maurice MONTÉZUME	Pêcheurs en eau douce
Madame Véronique PAMPHILE	Associations agréées de protection de la nature et de l'environnement
Monsieur Pascal SAFFACHE	Personnalités qualifiées
M. Benoît VITTECOQ	Hydrogéologue au BRGM - Personnalités qualifiées

Participants :

Madame Jeanne DEFOI	Directrice de l'ODE
Monsieur Loïc MANGEOT	Directeur Adjoint ODE
Madame Gaëlle HIELARD	ODE
Monsieur Olivier BOURGEOIS	DEAL
Monsieur Jean-Luc LEFEBVRE	DEAL
Madame Anne-Lise TAILAME	BRGM
Madame Magali JULIEN	ARS
Madame Adeline POUGET-CUVELLIER	Impact Mer
Monsieur Yan MONPLAISIR	1 ^{er} Vice-Président de l'Assemblée de Martinique

Considérant le code de l'environnement et notamment les articles L. 213-13 à L.213-20 et R.213-50 à R.213-71 relatifs aux Comités de Bassin et Offices De l'Eau des Départements d'Outre-Mer,

Considérant la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,

Considérant le code de l'environnement et notamment les articles L.213-1 et D.213-1 à D. 213-12 relatifs au Comité National de l'Eau,

Considérant la candidature de Monsieur Arnaud RENÉ-CORAIL, maire de la ville des Trois-Ilets, au titre du collège des représentants des Collectivités Territoriales.

Le Comité de Bassin, à la majorité absolue de ses membres,


D É C I D E

Article 1 :Monsieur Arnaud **RENÉ-CORAIL** est élu pour représenter la Martinique au sein du Comité National de l'Eau,au titre du collège des représentants des Collectivités Territoriales. .

Ainsi délibéré et adopté par l'Assemblée Plénière en sa séance du 07 novembre 2016.



La Présidente du Comité de Bassin


Marie-France TOUL